



Union interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

GUIDE DE LA 147^e ASSEMBLÉE

**23 - 27 octobre 2023
Luanda (Angola)**

TABLE DES MATIÈRES

	Page
CÉRÉMONIE INAUGURALE ET LIEUX DES RÉUNIONS	3
RÉCEPTIONS OFFICIELLES ET AUTRES MANIFESTATIONS.....	3
PROGRAMME DE TRAVAIL DE L'ASSEMBLÉE ET RÉUNIONS CONNEXES	4
RÉPARTITION DES SIÈGES DANS LES SALLES DE RÉUNION	10
ORDRES DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE ET DES COMMISSIONS PERMANENTES	10
INSCRIPTION DES ORATEURS ET TEMPS DE PAROLE POUR LE DÉBAT GÉNÉRAL	12
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	
Service d'inscription et d'information	13
Tableau des voix de l'Assemblée	13
Vote au sein du Conseil directeur - élection du/de la président/e de l'UIP	14
Documents de l'Assemblée	14
Transmission de messages et de documents non officiels	14
Résultats de l'Assemblée et des réunions connexes	15
Comptes rendus des débats	15
Dépôt et contrôle des documents	15
Distribution des documents	15
Interprétation simultanée	15
Communication de l'UIP	16
Assurer une Assemblée sûre et respectueuse	16
Salles des réunions informelles et bilatérales	16
Services d'information et de transport.....	16
Service de dactylographie, de photocopie et d'impression à la demande	17
Internet et accès WIFI	17
Service médical	17
Interdiction de fumer	17
Restaurants et stands-café	17
COMPOSITION DES ORGANES STATUTAIRES	
Assemblée de l'Union interparlementaire	18
Conseil directeur de l'Union interparlementaire	18
Comité exécutif	18
Responsabilités lors de l'Assemblée	19
PRÉSIDENTE DE L'UIP ET SECRÉTARIAT DE L'ASSEMBLÉE	21

CÉRÉMONIE INAUGURALE ET LIEUX DES RÉUNIONS

La Cérémonie inaugurale de la 147^e Assemblée de l'Union interparlementaire se tiendra à 19 heures, le lundi 23 octobre 2023 au Baía (Luanda), en présence de S.E. M. João Lourenço, Président de la République d'Angola.

Pour être admis à la Cérémonie inaugurale de même qu'à toutes les autres manifestations officielles qui se dérouleront durant l'Assemblée, les participants devront porter leur badge et se munir de l'invitation correspondante.

Les séances plénières de l'Assemblée et du Conseil directeur, ainsi que les réunions du Comité exécutif, certaines séances des commissions permanentes, du Forum des femmes parlementaires, des autres organes statutaires et de l'Association des Secrétaires généraux des parlements (ASGP) se tiendront à l'Assemblée nationale d'Angola.

RÉCEPTIONS OFFICIELLES ET AUTRES MANIFESTATIONS

Samedi 21 octobre

Réception en l'honneur des membres du Comité exécutif de l'UIP offerte par la Présidente de l'Assemblée nationale d'Angola

Lieu : Assemblée nationale (restaurant, 3^e étage)
Heure : 19:00 – 20:30

Lundi 23 octobre

Cérémonie inaugurale

Lieu : Baía, Luanda
Heure : 19:00 – 20:00

Dîner officiel offert par le Président de la République d'Angola aux présidents de parlements, aux chefs des délégations parlementaires et aux membres du Comité exécutif (sur invitation uniquement)

Lieu : Palais présidentiel
Heure : 20:30 – 22:00

Cocktail de bienvenue pour tous les autres délégués

Lieu : Baía Luanda
Heure : 20:30 – 22:00

Mardi 24 octobre

Déjeuner réservé aux présidents de parlement (uniquement sur invitation)

Lieu : Assemblée nationale (restaurant, 3^e étage)
Heure : 13:15 – 14:30

Soirée culturelle

Lieu : Baía Luanda
Heure : 19:30 – 22:00

Mercredi 25 octobre

Réception offerte par la Présidente du Forum des femmes parlementaires

Lieu : Aurora Miramar
Heure : 19:00

Réception offerte par le Secrétaire général de l'Assemblée nationale d'Angola aux membres de l'ASGP

Lieu : Galeries
Heure : 19:00

Soirée réservée aux réceptions des Ambassades

Jeudi 26 octobre

Réception offerte par M. Kilamba K. Van Dúnem, parlementaire, aux jeunes parlementaires

Lieu : Restaurant Fortaleza
Heure : 19:00

Programme de travail général de la 147^e Assemblée et réunions connexes

Luanda, 23-27 octobre 2023

Samedi 21 octobre 2023

	09.00 – 18.00	Ouverture de l'inscription
	10.00 – 13.00	Comité exécutif* <i>Tenda 1, rez-de-chaussée</i>
	15.00 – 18.00	Comité exécutif* <i>Tenda 1, rez-de-chaussée</i>

Dimanche 22 octobre 2023

	09.00 – 10.00	Groupe du partenariat entre hommes et femmes* <i>Tenda 1, rez-de-chaussée</i>
	09.30 – 13.00	Comité des droits de l'homme des parlementaires* <i>Sala 1.07, premier étage</i>
	10.00 – 13.00	Comité exécutif* <i>Tenda 1, rez-de-chaussée</i>
	14.30 – 18.00	Comité des droits de l'homme des parlementaires* <i>Sala 1.07, premier étage</i>

Lundi 23 octobre 2023

	09.00 – 10.00	Bureau des femmes parlementaires* <i>Tenda 1, rez-de-chaussée</i>
	09.30 – 10.30	Réunion des conseillers et secrétaires de délégations <i>Sala Multiusos 2, deuxième étage</i>
	10.30 – 13.00	Forum des femmes parlementaires <i>Sala Nobre, rez-de-chaussée</i>
	11.00 – 13.00	Réunion conjointe des présidents des groupes géopolitiques et des présidents des commissions permanentes* <i>Tenda 1, rez-de-chaussée</i>
	14.00 – 17.00	Comité sur les questions relatives au Moyen-Orient* <i>Tenda 1, rez-de-chaussée</i>
	14.30 – 17.30	Forum des femmes parlementaires <i>Sala Nobre, rez-de-chaussée</i>
	14.30 – 18.00	Comité des droits de l'homme des parlementaires* <i>Sala 1.07, premier étage</i>
	19.00 – 20.00	Cérémonie inaugurale <i>Tenda Baía Luanda</i>

* à huis clos

Mardi 24 octobre 2023

	08.00 – 09.00	Bureau restreint de l'Assemblée* <i>Sala 1.02, premier étage</i>
	09.00 – 10.30	Conseil du Forum des jeunes parlementaires* <i>Tenda 1, rez-de-chaussée</i>
	09.00 – 11.00	Conseil directeur <i>Salle plénière, rez-de-chaussée</i>
	09:00 – 11:00	Groupe consultatif de haut niveau sur la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent* <i>Sala 1.07, premier étage</i>
	09.00 – 13.00	Commission permanente de la démocratie et des droits de l'homme Débat sur le projet de résolution sur le thème <i>Le rôle des parlements dans la lutte contre la traite d'enfants dans les orphelinats</i> <i>Tenda 2, rez-de-chaussée</i>
	09.00 – 13.00	Commission permanente de la paix et de la sécurité internationale <ul style="list-style-type: none">- Audition d'experts sur le thème <i>L'impact social et humanitaire des systèmes d'armes autonomes et de l'intelligence artificielle</i>- Réunion-débat sur le thème <i>Inventaire des outils à la disposition des parlementaires pour dialoguer, légiférer, exercer leur pouvoir de contrôle et mener des actions de prévention en faveur de la paix</i> <i>Sala Nobre, rez-de-chaussée</i>
ASGP	11.00 – 12.30	Réunion de l'ASGP <i>Sala Multiusos 2, deuxième étage</i>
	11.00 – 13.00	Assemblée : début du débat général sur le thème <i>L'action parlementaire pour la paix, la justice et des institutions efficaces (ODD 16)</i> <i>Salle plénière, rez-de-chaussée</i>
	11.00 – 13.00	Comité chargé de promouvoir le respect du droit international humanitaire* <i>Tenda 1, rez-de-chaussée</i>
	12.00 – 13.30	Atelier conjoint UIP-UNICEF sur <i>Le rôle des parlements dans la mobilisation de fonds publics en faveur des droits de l'enfant</i> <i>Sala 1.07, premier étage</i>
	14.00 – 17.30	Forum des jeunes parlementaires de l'UIP <i>Sala Nobre, rez-de-chaussée</i>
	14.30 – 16.30	Groupe de travail sur la science et la technologie* <i>Tenda 1, rez-de-chaussée</i>
	14.30 – 17.00 14.30 – 16.30 16.30 – 17.00	Assemblée : <ul style="list-style-type: none">- Débat général- Volet spécial sur le lancement des Indicateurs pour des parlements démocratiques <i>Salle plénière, rez-de-chaussée</i>
	14:30 – 17:30	Groupe consultatif sur la santé* (anglais uniquement) <i>Sala 1.08, premier étage</i>

* à huis clos

ASGP	14.30 – 17.30	Réunion de l'ASGP <i>Sala Multiusos 2, deuxième étage</i>
	14.30 – 18.00	Comité des droits de l'homme des parlementaires* <i>Sala 1.07, premier étage</i>
	15.00 – 18.00	Commission permanente de la démocratie et des droits de l'homme Rédaction en plénière du projet de résolution <i>Tenda 2, rez-de-chaussée</i>
	17.00 – 18.30	Assemblée Décision sur le point d'urgence <i>Salle plénière, rez-de-chaussée</i>

Mercredi 25 octobre 2023

	09.00 – 10.30	Bureau de la Commission permanente du développement durable* <i>Tenda 1, rez-de-chaussée</i>
	09.00 – 10.30	Débat paritaire sur le thème <i>Je prends soin de faire ma part : les hommes parlementaires assument des responsabilités égales en matière de tâches au sein du foyer</i> <i>Sala Nobre, rez-de-chaussée</i>
	09.00 – 13.00 09.00 – 10.30 10.30 – 11.00	Assemblée - Débat sur le point d'urgence - Volet spécial sur le 75 ^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme <i>Salle plénière, rez-de-chaussée</i>
	11.00 – 12.00	Conseil directeur <i>Salle plénière, rez-de-chaussée</i>
	12.00 – 13.00	Assemblée - Poursuite du débat général <i>Salle plénière, rez-de-chaussée</i>
	09.30 – 12.30	Commission permanente de la démocratie et des droits de l'homme Finalisation en plénière de la rédaction du projet de résolution <i>Tenda 2, rez-de-chaussée</i>
	09.30 – 13.00	Comité des droits de l'homme des parlementaires* <i>Sala 1.07, premier étage</i>
ASGP	10.00 – 12.30	Réunion de l'ASGP <i>Sala Multiusos 2, deuxième étage</i>
	11.00 – 12.30	Bureau de la Commission permanente de la paix et de la sécurité internationale* <i>Tenda 1, rez-de-chaussée</i>

* à huis clos

	11.00 – 13.00	Commission permanente des Affaires des Nations Unies <ul style="list-style-type: none">- Débat sur <i>La présence des Nations Unies sur le terrain pour soutenir le développement national : le cas de l'Angola</i>- Débat sur le thème <i>Favoriser l'égalité des sexes au sein de l'Assemblée générale des Nations Unies</i> <i>Sala Nobre, rez-de-chaussée</i>
	14.00 – 18.30	Deuxième Sommet parlementaire mondial sur la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent <i>La réponse mondiale à l'Appel du Sahel</i> <i>Tenda 2, rez-de-chaussée</i>
	14.30 – 16.00	Atelier organisé conjointement par l'UIP et l'ASGP sur <i>La transformation numérique des parlements</i> <i>Sala Multiusos 2, deuxième étage</i>
	14.30 – 17.30	Groupe de travail de l'UIP sur la résolution pacifique de la guerre en Ukraine* <i>Tenda 1, rez-de-chaussée</i>
	14.30 – 18.30	Commission permanente du développement durable <ul style="list-style-type: none">- Réunion-débat sur le thème de la prochaine résolution, <i>Partenariats pour l'action climatique : promouvoir l'accès à une énergie verte abordable et encourager l'innovation, la responsabilité et l'équité</i>- Préparatifs de la Réunion parlementaire à l'occasion de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP28) aux Émirats arabes unis <i>Sala Nobre, rez-de-chaussée</i>
	14.30 – 18.30	Assemblée Poursuite du débat général <i>Salle plénière, rez-de-chaussée</i>
	14.30 – 18.30	Éventuel comité de rédaction pour le point d'urgence* <i>Sala 1.07, premier étage</i>
ASGP	16.00 – 17.30	Réunion de l'ASGP <i>Sala Multiusos 2, deuxième étage</i>

Jeudi 26 octobre 2023

	09.00 – 10.00	Groupe du partenariat entre hommes et femmes* <i>Tenda 1, rez-de-chaussée</i>
	09.00 – 10.30	Bureau de la Commission permanente des Affaires des Nations Unies* <i>Sala 1.07, premier étage</i>
	09.00 – 11.00	Commission permanente du développement durable <ul style="list-style-type: none">- Audition d'experts sur le thème <i>Assurer la sécurité alimentaire mondiale</i>- Élections <i>Sala Nobre, rez-de-chaussée</i>
	09.00 – 13.00	Assemblée : poursuite du débat général <i>Salle plénière, rez-de-chaussée</i>

* à huis clos

	09.30 – 11.00	Atelier conjoint UIP-OMS sur le thème <i>Analyse de l'élaboration de l'accord sur les pandémies</i> <i>Tenda 2, rez-de-chaussée</i>
ASGP	10.00 – 12.30	Réunion de l'ASGP <i>Sala Multiusos 2, deuxième étage</i>
	10.00 – 13.00	Comité exécutif* <i>Tenda 1, rez-de-chaussée</i>
	11.00 – 13.00	Bureau de la Commission permanente de la démocratie et des droits de l'homme* <i>Sala 1.07, premier étage</i>
	11.30 – 13.00	Séance publique du Comité chargé de promouvoir le respect du droit international humanitaire sur le thème <i>Le rôle des parlements dans la lutte contre l'impact humanitaire des déplacements liés au climat</i> <i>Tenda 2, rez-de-chaussée</i>
	11.30 – 13.00	Commission permanente des Affaires des Nations Unies <ul style="list-style-type: none">- Débat dur le thème <i>Réformer le Conseil de sécurité pour renforcer le régime multilatéral</i>- Élections <i>Sala Nobre, rez-de-chaussée</i>
	14.30 – 16.30	Groupe de travail sur la science et la technologie* <i>Tenda 1, rez-de-chaussée</i>
	14.30 – 16.30	Commission permanente de la paix et de la sécurité internationale <ul style="list-style-type: none">- Réunion-débat sur le thème <i>Le rôle des parlements dans la promotion d'une culture de la transparence, de la lutte contre la corruption et de l'engagement des citoyens pour restaurer la confiance dans les institutions nationales et internationales et renforcer la paix</i>- Élections <i>Sala Nobre, rez-de-chaussée</i>
ASGP	14.30 – 17.30	Réunion de l'ASGP <i>Sala Multiusos 2, deuxième étage</i>
	14.30 – 18.00	Comité des droits de l'homme des parlementaires* <i>Sala 1.07, premier étage</i>
	14.30 – 18.30	Assemblée <ul style="list-style-type: none">- Adoption de la résolution sur le point d'urgence- Remise du deuxième Prix Cremer-Passy- Séance spéciale sur le suivi de la mise en œuvre des résolutions et des autres décisions de l'UIP- Lancement du Rapport sur la représentation des jeunes 2023- Clôture du débat général <i>Salle plénière, rez-de-chaussée</i>
	17.00 – 18.30	Comité sur les questions relatives au Moyen-Orient* <i>Tenda 1, rez-de-chaussée</i>

* à huis clos



17.00 – 18.30

Commission permanente de la démocratie et des droits de l'homme

Adoption du projet de résolution
Tenda 2, rez-de-chaussée



17.00 – 18.30

Audition avec les candidat(e)s au poste de président de l'UIP

Sala Nobre, rez-de-chaussée

Vendredi 27 octobre 2023



09.00 – 13.00

Conseil directeur

- Élection de la Présidente/du Président de l'UIP
- Décisions sur les droits de l'homme des parlementaires et
- Rapports des réunions spécialisées

Salle plénière, rez-de-chaussée



11.00 – 13.00

Bureau des femmes parlementaires*

Tenda 1, rez-de-chaussée



14.30 –

Conseil directeur

Salle plénière, rez-de-chaussée



À la fin du
Conseil directeur

Assemblée

- Adoption des résolutions
- Rapports des commissions permanentes
- Document final du débat général et
- Séance de clôture

Salle plénière, rez-de-chaussée

Légende :

Assemblée /
Conseil directeur



Commissions /
Réunions-débat



Autres réunions de
l'Assemblée, y compris
les réunions à huis clos



* à huis clos

RÉPARTITION DES SIÈGES DANS LES SALLES DE RÉUNION

Comme à l'accoutumée, un tirage au sort sera organisé afin de déterminer laquelle des délégations participant à la session sera placée au premier rang de la salle plénière. Les résultats de ce tirage au sort et le nom de la délégation qui sera placée au premier rang à droite de la présidence, seront publiés dans l'application de l'Assemblée ainsi que dans le groupe WhatsApp. Les autres délégations suivent dans *l'ordre alphabétique anglais*.

L'Assemblée et le Conseil directeur se réuniront dans la salle plénière de l'Assemblée nationale d'Angola.

L'aménagement de cette salle ne peut être modifié et, par conséquent, le nombre de places assises est limité. La capacité totale de la salle est de 663 sièges, ce qui est inférieur au nombre de sièges normalement disponibles dans la salle plénière des Assemblées de l'UIP.

Par conséquent, chaque délégation se verra attribuer un maximum de quatre sièges. Comme il n'y a pas de deuxième rangée de chaises, les conseillers et les secrétaires prendront place à côté de leurs délégués parlementaires, dans la mesure du possible.

Des places supplémentaires sont également disponibles dans la salle Multiusos 1 (salle complémentaire d'une capacité de 250 places), au rez-de-chaussée du bâtiment principal, à côté du café Internet au Foyer, dans laquelle les débats tenus dans la salle plénière seront retransmis en direct.

Les membres des délégations et le personnel qui n'ont pas de place dans la salle plénière sont invités à utiliser cette salle.

Les premier et dernier sièges de chaque délégation sont signalés par une plaque indiquant le nom du pays.

En ce qui concerne le Forum des femmes parlementaires, les séances plénières des commissions permanentes et autres réunions, les délégués sont priés de récupérer la plaque correspondant à leur pays lorsqu'ils pénètrent dans la salle et de la placer devant eux, bien en vue.

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE

1. Élection du Président de la 147^e Assemblée
2. Examen de demandes d'inscription d'un point d'urgence à l'ordre du jour de l'Assemblée
3. Débat général sur le thème *L'action parlementaire pour la paix, la justice et des institutions efficaces (ODD 16)*
4. Volet spécial sur la redevabilité en matière de mise en œuvre des résolutions et autres décisions de l'UIP
5. *Le rôle des parlements dans la lutte contre la traite d'enfants dans les orphelinats* (Commission permanente de la démocratie et des droits de l'homme)
6. Rapports des commissions permanentes
7. Approbation du thème d'étude pour la Commission permanente de la démocratie et des droits de l'homme à la 149^e Assemblée de l'UIP et désignation des rapporteurs

ORDRES DU JOUR DES COMMISSIONS PERMANENTES

Commission permanente de la paix et de la sécurité internationale

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation du compte rendu de la session de la Commission tenue lors de la 146^e Assemblée de l'UIP à Manama (mars 2023)
3. Audition d'experts sur le thème *L'impact social et humanitaire des systèmes d'armes autonomes et de l'intelligence artificielle*

4. Réunion-débat sur le thème *Inventaire des outils à la disposition des parlementaires pour dialoguer, légiférer, exercer leur pouvoir de contrôle et mener des actions de prévention en faveur de la paix*
5. Réunion-débat sur le thème *Le rôle des parlements dans la promotion d'une culture de la transparence, de la lutte contre la corruption et de l'engagement des citoyens pour restaurer la confiance dans les institutions nationales et internationales et renforcer la paix*
6. Élections au Bureau de la Commission
7. Divers

Commission permanente du développement durable

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation du compte rendu de la session de la Commission tenue lors de la 146^e Assemblée de l'UIP à Manama (mars 2023)
3. Débat sur le thème de la prochaine résolution intitulée *Partenariats pour l'action climatique : promouvoir l'accès à une énergie verte abordable et encourager l'innovation, la responsabilité et l'équité*
4. Préparatifs de la Réunion parlementaire à l'occasion de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP28) aux Émirats arabes unis
5. Audition d'experts sur le thème *Assurer la sécurité alimentaire mondiale*
6. Élections au Bureau de la Commission
7. Divers

Commission permanente de la démocratie et des droits de l'homme

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation du compte rendu de la session de la Commission tenue lors de la 146^e Assemblée de l'UIP à Manama (mars 2023)
3. Élaboration d'une résolution intitulée *Le rôle des parlements dans la lutte contre la traite d'enfants dans les orphelinats*
4. Préparation des Assemblées suivantes
5. Élections au Bureau de la Commission
6. Divers

Commission permanente des Affaires des Nations Unies

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation du compte rendu de la session de la Commission tenue lors de la 146^e Assemblée de l'UIP à Manama (mars 2023)
3. La présence des Nations Unies sur le terrain pour soutenir le développement national : Le cas de l'Angola
4. Favoriser l'égalité des sexes au sein de l'Assemblée générale des Nations Unies
5. Réformer le Conseil de sécurité pour renforcer le régime multilatéral
6. Élections au Bureau de la Commission
7. Divers

INSCRIPTION DES ORATEURS ET TEMPS DE PAROLE POUR LE DÉBAT GENERAL

Les délégations peuvent s'inscrire au Service d'inscription des orateurs.

Lieu	Service d'inscription des orateurs, situé à proximité de l'entrée de la salle plénière (Salle plénière, Assemblée nationale d'Angola)
Heures d'ouverture	<ul style="list-style-type: none">• Lundi 23 octobre de 11 heures à 17 heures• Mardi 24 octobre de 9 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 h 30
Responsable	M. Ed Cooper
Nombre d'orateurs	<ul style="list-style-type: none">• Membres de l'UIP et Membres associés : jusqu'à 3 orateurs <i>Un troisième orateur sera inscrit s'il est un jeune parlementaire (moins de 45 ans)</i>• Observateurs : 1 orateur seulement
Temps de parole	Le temps de parole alloué aux délégations sera déterminé comme suit : <ul style="list-style-type: none">• Membres de délégations – 6 minutes• Jeunes parlementaires – 2 minutes• Observateurs permanents – 3 minutes
Catégories dans la liste	Le Secrétariat enregistrera les orateurs selon les quatre catégories suivantes : <ul style="list-style-type: none">• Présidents de parlement• Premiers orateurs• Seconds orateurs• Jeunes parlementaires
Distribution des discours	Les délégations sont invitées à envoyer les textes de leurs discours officiels à speeches@ipu.org . Dans la mesure du possible, les discours officiels prononcés lors du débat général seront affichés sur la page web de l'Assemblée et intégrés aux comptes rendus de l'Assemblée. En raison de limites techniques, seuls les discours en anglais, français et espagnol seront publiés. Veuillez noter que le Secrétariat de l'UIP n'est pas en mesure de faire traduire les textes des discours.
Ordre définitif des orateurs	À 15 h 30 le lundi 23 octobre, le Secrétariat déterminera par tirage au sort public l'ordre définitif des orateurs de chaque catégorie (au service d'inscription des orateurs).
Où trouver la liste ?	La liste des orateurs sera disponible au Service de distribution des documents (zone des services aux délégués, près de la Sala 01, rez-de-chaussée), ainsi que sur la page web de la 147 ^e Assemblée et sur l'Application.
Peut-on s'inscrire après le tirage au sort ?	Les orateurs qui s'inscriront après le tirage au sort seront ajoutés à la liste (dans leur catégorie respective) dans l'ordre dans lequel ils se seront inscrits, jusqu'à la clôture de la liste par l'Assemblée. Une liste révisée où figureront les orateurs ainsi inscrits sera publiée à la fin de chaque journée.
Comment changer l'ordre ?	Les délégués ont la possibilité d'échanger entre eux la place qu'ils occupent sur la liste ; en cas de changement, veuillez aviser Mme Anda Filip, Secrétaire de l'Assemblée. Les arrangements bilatéraux convenus par des délégations pour échanger leurs places dans la liste des orateurs n'entraîneront aucune renumérotation des orateurs figurant sur la liste.
Temps de parole	Une lampe verte s'allume lorsque l'orateur prend la parole ; à une minute de la fin du temps de parole, une lampe orange s'éclaire et quand le temps de parole est écoulé, une lampe rouge commence à clignoter. Les seconds orateurs des délégations pourront trouver utile de consulter les chronomètres pour s'assurer du temps exact dont ils disposent pour s'exprimer.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Service d'inscription et d'information

Le Service d'inscription et d'information est situé à l'extérieur du bâtiment de l'Assemblée nationale, à gauche de l'entrée principale, et sera ouvert comme suit :

- de 9 heures à 18 h 30 le samedi 21 octobre,
- de 8 heures à 18 h 30 du dimanche 22 au jeudi 26 octobre,

Tous les participants doivent s'inscrire auprès du service d'inscription, où leur seront remis leurs badges d'identification. Ils peuvent également se procurer des documents et autres communications dans leurs casiers.

La liste provisoire des délégués sera disponible pour consultation sur le site web de l'UIP et sur l'Application. Une copie papier sera disponible sur demande auprès du Service de distribution des documents. À partir de l'après-midi du mardi 24 octobre, les coordinateurs et secrétaires de délégations sont priés de retirer, auprès du Service d'inscription, un document contenant les informations relatives à leur délégation. Tout changement à apporter à cette liste devra être signé par le Chef de la délégation et transmis à Mme K. Tatam, au Service d'inscription, avant le 26 octobre à midi.

Dans le cadre de la politique Paper Smart de l'UIP, la liste des participants n'est plus un document bilingue. Les informations de la liste apparaîtront dans la langue d'inscription et incluront un glossaire bilingue des termes.

La couleur des badges correspond aux catégories suivantes de participants :

	<u>Couleur</u>
Parlementaires, délégués	Bleu foncé
Secrétaires de délégation, conseillers	Vert
Observateurs	Jaune
Membres du Parlement du Bahreïn (non membres de la délégation)	Gris
ASGP	Rouge
Corps diplomatiques	Noir
Invités spéciaux	Orange pâle
Personnes accompagnantes	Orange foncé
Secrétariat de l'UIP	Bleu pâle
Secrétariat de l'Assemblée	Violet
Secrétariat du parlement hôte	Beige
Protocoles / Chargé de liaison	Vert foncé
Médias	Orange
Public	Gris foncé
Sécurité	Marron
Prestataires de services	Mauve foncé

Pour des raisons de sécurité, l'accès aux locaux de l'Assemblée et à toutes les activités prévues au programme sera réservé aux personnes portant le badge qui leur aura été délivré à l'inscription. Les participants sont dès lors priés de porter leur badge en permanence.

Tableau des voix de l'Assemblée

Conformément à l'article 29 du Règlement de l'Assemblée, le tableau indiquant le nombre de voix auquel les délégations participant à la session ont droit sera distribué à l'ouverture de l'Assemblée. Il est rappelé que les voix sont allouées selon les dispositions de l'article 15 des Statuts, qui se lit comme suit :

ARTICLE 15

1. Le droit de vote appartient aux délégués personnellement présents.
2. Le nombre de voix dont disposent les Membres de l'UIP est calculé sur la base suivante :
 - a) chaque Membre de l'UIP dispose d'un minimum de dix voix ;
 - b) chaque Membre de l'UIP dispose des voix supplémentaires suivantes en fonction du chiffre de la population de son pays :

de	1	à	5	millions d'habitants :	1	voix
de plus de	5	à	10	" "	2	"
" " "	10	à	20	" "	3	"
" " "	20	à	30	" "	4	"
" " "	30	à	40	" "	5	"
" " "	40	à	50	" "	6	"
" " "	50	à	60	" "	7	"
" " "	60	à	80	" "	8	"
" " "	80	à	100	" "	9	"
" " "	100	à	150	" "	10	"
" " "	150	à	200	" "	11	"
" " "	200	à	300	" "	12	"
de plus de			300	" "	13	"

- c) Toute délégation formée exclusivement de parlementaires du même sexe dispose d'un minimum de huit voix (au lieu de dix pour les délégations à composition mixte) lors des votes de l'Assemblée de l'Union interparlementaire. Pour les délégations ayant droit à un certain nombre de voix supplémentaires, le calcul global est effectué en partant de huit voix au lieu de dix.

3. Une délégation peut diviser ses voix pour exprimer les opinions diverses de ses membres. Un délégué ne peut exprimer plus de dix voix.

Vote au sein du Conseil directeur - élection du/de la président/e de l'UIP

Le vote se déroule à bulletin secret. Deux isolements et une urne seront installés à l'avant de la salle.

Chaque délégation a le droit à un maximum de trois voix au Conseil directeur si les conditions suivantes sont respectées :

1. la délégation compte au moins trois parlementaires ;
2. la délégation est composée d'hommes et de femmes ;
3. les trois délégués sont présents dans la salle au moment du vote.

Les délégations non mixtes n'ont droit qu'à une seule voix.

Documents de l'Assemblée

Le Secrétaire général assume l'entière responsabilité de l'autorisation de la distribution des documents officiels de la session.

Avant l'ouverture de chaque séance, toute la documentation relative aux débats du jour sera mise à disposition des délégués. Conformément à la décision des organes directeurs de l'UIP de diminuer l'empreinte carbone de l'Organisation et de continuer à réduire les déchets de papier, seul un nombre limité de jeux de documents sera imprimé pour les différentes sessions de l'Assemblée.

Les délégués qui souhaitent obtenir des copies supplémentaires des documents affichés sur le site web de l'UIP pourront bénéficier du service d'impression à la demande disponible au Service de dactylographie et de photocopie pour les délégués (situé au Foyer, Sala Multiusos, rez-de-chaussée, bâtiment principal de l'Assemblée nationale). Tous les documents figurant sur la page web de la 147^e Assemblée sont également publiés sur l'application de l'Assemblée.

Le Journal de l'Assemblée, qui fournit des informations actualisées sur le programme des réunions et d'autres informations, est disponible dans les salles de réunion et au Bureau d'information, ainsi que sur la page web de la 147^e Assemblée et sur l'application de l'Assemblée.

Transmission de messages et de documents non officiels

La transmission de messages par l'entremise du service d'inscription et d'information est un service qui est offert aux délégations afin de faciliter les communications entre elles pour tout ce qui touche à l'Assemblée et au déroulement des sessions.

Les délégations souhaitant partager des informations sur toute question qui ne relève pas du déroulement des travaux des sessions peuvent le faire sous leur propre responsabilité en déposant de la documentation sur des tables réservées à cet effet dans les couloirs menant à la Salle plénière (1^{er} étage).

Résultats de l'Assemblée et des réunions connexes

Toutes les délégations recevront un exemplaire des Résultats de la 147^e Assemblée. Il est également rappelé que les différentes sections de la Brochure sont accessibles depuis le site web de l'UIP (www.ipu.org/fr) et peuvent être téléchargées au format PDF deux semaines après l'Assemblée.

Comptes rendus des débats

Les comptes rendus du Conseil directeur ainsi que ceux de l'Assemblée et des quatre commissions permanentes seront établis par le Secrétariat et publiés sur le site web dans un délai maximum de trois mois après l'Assemblée.

Dépôt et contrôle des documents

Les délégations qui souhaitent présenter un document sur des questions relatives à l'ordre du jour de l'Assemblée et du Conseil directeur ou transmettre toute information au Secrétariat de l'Assemblée (modification de la composition de leur Bureau exécutif, coordonnées, etc.), sont priées de s'adresser au Service de dépôt et de contrôle des documents, situé au premier étage du bâtiment principal de l'Assemblée nationale, à proximité de la Salle plénière. La responsable en est Mme E. Vulpillière.

Distribution des documents

Comme à l'accoutumée, les documents de travail en nombre limité seront à la disposition des délégués dans les différentes salles de réunion. Les délégués pourront également s'en procurer des exemplaires supplémentaires au Service de distribution des documents, au Foyer, Sala Multiusos, rez-de-chaussée, bâtiment principal de l'Assemblée nationale. Le responsable de ce Service est M. A.R. Farzaam.

Interprétation simultanée

Le Secrétariat de l'UIP assurera l'interprétation simultanée dans les langues de travail de l'UIP, anglais, arabe, espagnol et français pour les réunions de tous les organes statutaires.

Trois cabines d'interprétation ont été réservées dans la salle plénière pour le chinois, le japonais, le portugais et le russe. Les cabines correspondantes seront mises gratuitement à disposition des équipes d'interprètes pour ces langues.

Des cabines supplémentaires peuvent être mises à disposition en nombre limité dans la salle plénière sur demande. Les frais y afférents doivent être assumés par la partie intéressée. Toutes ces demandes seront traitées selon le principe du premier arrivé, premier servi.

Les délégations sont informées qu'aucune autre salle de réunion ne sera équipée de cabines d'interprétation, car les réunions y seront desservies par des interprètes à distance. Par conséquent, si un parlement national souhaite recruter des interprètes à distance pour ces salles, il doit s'assurer qu'ils sont habitués à travailler via Zoom. Pour plus de détails, veuillez contacter le Service des conférences (conf.services@ipu.org).

Les délégués pourront s'exprimer dans d'autres langues, à la condition qu'ils prennent des dispositions pour que leur intervention soit interprétée dans l'une des langues officielles de l'UIP (l'anglais et le français) par une personne désignée par eux, qui pourra utiliser une cabine d'interprétation. Afin que toutes les dispositions requises puissent être prises en temps voulu, les délégations sont priées de contacter suffisamment à l'avance l'équipe du Service des conférences (conf.services@ipu.org), ou les interprètes de la cabine anglaise affectés à la réunion à laquelle le discours doit être prononcé. En outre, huit exemplaires du discours traduit dans l'une des langues officielles de l'UIP seront remis au chef interprète ou aux interprètes de la cabine anglaise pour être distribués aux autres interprètes.

Communication de l'UIP

Le stand des Communications est à proximité du Service d'inscription. Le stand a été conçu avec des matériaux durables, pour le lancement de la nouvelle campagne de l'UIP en faveur de l'action climatique, intitulée *Les parlements pour la planète*. Nous sommes également intéressés de découvrir les mesures prises par votre parlement en faveur de la planète et nous serons ravis de vous interviewer.

Les médias qui souhaitent couvrir l'Assemblée doivent obtenir une accréditation (documentation et badge d'identification) auprès du service de presse. Pour toute question, veuillez écrire à press@ipu.org.

Sur les réseaux sociaux, prenez part aux débats avec #IPU147 ou #Parliaments4thePlanet.



Retrouvez les dernières informations sur le programme et les événements de la 147^e Assemblée de l'UIP en nous suivant sur X (anciennement Twitter) (www.twitter.com/ipuparliament).



Les photographies de la 147^e Assemblée de l'UIP seront affichées sur Flickr (www.ipu.org/147pics). Pour plus d'informations sur les photographies officielles, prière de vous rendre au service de presse.



Instagram : www.instagram.com/ipu.parliament_official



Facebook : www.facebook.com/InterParliamentaryUnion



YouTube : www.youtube.com/user/iparliamentaryunion

LinkedIn <https://www.linkedin.com/company/inter-parliamentary-union>

Assurer une Assemblée sûre et respectueuse

L'UIP s'engage à protéger et à promouvoir la liberté d'opinion et d'expression dans ses réunions. Toutefois, les propos injurieux, les manifestations d'intolérance et l'incitation à la discrimination, à l'hostilité ou à la violence sont inacceptables et les orateurs doivent s'abstenir d'une telle conduite. Le président de séance peut prendre toute mesure qu'il juge nécessaire pour rappeler à l'ordre toute personne qui perturbe les débats à cet égard.

L'UIP s'engage également à assurer un environnement de travail exempt de sexisme et de harcèlement sexuel dans le cadre de l'Assemblée. Toutes les personnes travaillant pour l'UIP ou en son nom, les délégués et autres participants sont tenus de se comporter de manière professionnelle et respectueuse, et de prévenir activement le sexisme, le harcèlement sexuel et les comportements répréhensibles.

Salles des réunions informelles et bilatérales

Les locaux de l'Assemblée disposent de deux salles réservées aux réunions des groupes géopolitiques et d'autres groupes, ainsi que de quelques salles de réunions bilatérales.

Les réservations de ces salles de réunion sont traitées par le bureau des salles des réunions informelles et bilatérales situé au Foyer, Sala Multiusos, rez-de-chaussée, bâtiment principal de l'Assemblée nationale. Toutes les demandes de réservations sont traitées selon leur ordre d'arrivée.

Services d'information et de transport

Le parlement hôte accueillera tous les participants à la 147^e Assemblée à leur arrivée à l'aéroport international Quatro de Fevereiro.

Le Parlement d'Angola mettra en place un service de navettes entre les hôtels et tous les événements officiels pendant l'Assemblée.

Les horaires seront affichés dans les bureaux d'information des hôtels et sont également disponibles sur le site du Parlement hôte.

Service de dactylographie, de photocopie et d'impression à la demande

Un service de dactylographie, de photocopie et d'impression à la demande (Foyer, Sala Multiusos, rez-de-chaussée, bâtiment principal de l'Assemblée nationale) sera ouvert du 21 au 27 octobre. Les délégués pourront demander à ce service des copies supplémentaires des documents affichés sur le site web de l'UIP.

Internet et accès wifi

Un service Internet gratuit sera ouvert aux délégués du 21 au 27 octobre, de 8 h 30 à 18 h 30 au Foyer, Sala Multiusos, rez-de-chaussée, bâtiment principal de l'Assemblée nationale. Un accès Internet par wifi est disponible dans tout le bâtiment (réseau : **IPU147** ; mot de passe : **@Luanda2023**).

Service médical

Un service médical complet (médecin, secouriste et ambulance) sera prêt à intervenir à l'Assemblée nationale, ainsi que sur tous les autres sites des manifestations et réceptions officielles.

Interdiction de fumer

Il est interdit de fumer dans toutes les salles de réunion. Les délégués qui souhaitent fumer sont invités à utiliser les espaces prévus à cet effet.

Restaurants et cafés

Il y a trois restaurants sur le site de la 147^e Assemblée. Les deux premiers seront ouverts du 22 au 27 octobre :

Au troisième étage avec vue sur la baie

Restaurant buffet
266 places assises
Bâtiment principal
Horaires d'ouverture :
Déjeuner : 12 heures – 14 h 30

Mezzanine

Restaurant buffet
192 places assises
Bâtiment principal, niveau mezzanine
Horaires d'ouverture :
Déjeuner : 12 heures – 14 h 30

Cafétéria (ouverte à partir du 21 octobre)

Restaurant buffet
186 places assises
Bâtiment principal, rez-de-chaussée
Horaires d'ouverture : 9 heures- 18 h 30

Il y a également un café où il est possible d'acheter des sandwiches et des salades.

Il se trouve dans le ***Patio extérieur*** du bâtiment des bureaux. Empruntez la passerelle située au premier étage du bâtiment principal, traversez le bâtiment des bureaux et passez la porte sur la droite.

Horaires d'ouverture : 8 heures – 20 heures (à partir du 21 octobre)

Des distributeurs automatiques de café, de thé et d'en-cas sont également installés dans tout le bâtiment principal.

Le paiement peut être effectué en espèces ou avec des cartes de crédit internationales.

COMPOSITION DES ORGANES STATUTAIRES

Assemblée de l'Union interparlementaire

Président

L'Assemblée élira son président à l'ouverture de ses travaux, le mardi 24 octobre, à 11 heures.

Bureau restreint

Aux termes de l'article 9 du Règlement de l'Assemblée, le Bureau restreint est composé du Président de l'Assemblée ainsi que du Président et du Vice-Président de l'Union interparlementaire ; les Présidents des commissions permanentes participent à titre consultatif aux travaux du Bureau restreint qui est assisté par le Secrétaire général de l'UIP.

Commission permanente - Paix et sécurité internationale

Président : M. M. B. M Al-Ahbabi (Qatar)
Vice-Présidente : Poste vacant
Secrétaire : Mme Laurence Marzal

Commission permanente - Développement durable

Présidente : Poste vacant
Vice-Président : M. W. William (Seychelles)
Secrétaire : Mme Aleksandra Blagojevic

Commission permanente - Démocratie et droits de l'homme

Président : M. A. Gajadien (Suriname)
Vice-Présidente : Poste vacant
Secrétaire : M. Andy Richardson

Commission permanente - Affaires des Nations Unies

Président : Poste vacant
Vice-Président : M. A. Gryffroy (Belgique)
Secrétaire : Mme Paddy Torsney

Conseil directeur de l'Union interparlementaire

Président : M. Duarte Pacheco (Portugal)

Comité exécutif

Président : M. Duarte Pacheco (Portugal)
Vice-Présidents de l'UIP : M. A.R. Al Nuaimi (Émirats arabes unis)
M. P. Krairiksh (Thaïlande)
M. A. Saidov (Ouzbékistan)
Mme B. Argimón (Uruguay)
Poste vacant

Membres : M. A. Kharchi (Algérie)
M. I. Flores Garcia (Chili)
Ms. A. Sarangi (India)
Poste vacant
Mme E. Anyakun (Ouganda)
M. R. Rabbani (Pakistan)
Mme I.K.N. Sabangu (République démocratique du Congo)
M. J.F.N. Mudenda (Zimbabwe)
Poste vacant
Poste vacant

Membres de droit : Mme C. Lopez Castro (Mexique)
Présidente du Bureau des femmes parlementaires
M. D. Carden Royaume-Uni
Président du Conseil du Forum des jeunes parlementaires

Responsabilités lors de l'Assemblée

Secrétaire général

M. Martin Chungong

Assemblée

Mme Anda Filip, Secrétaire
Mme Andrée Lorber
M. Ed Cooper
Mr. Mauricio Huertas Glauser

Conseil directeur

M. Akiyo Afouda
Mme Sharon Varturk

Comité exécutif

M. Akiyo Afouda
Mme Sharon Varturk

Sous-Comité des Finances

Mme Andrée Lorber, Secrétaire
M. Ed Cooper

Groupe du partenariat entre hommes et femmes

Mme Kareen Jabre, Secrétaire
Mme Zeina Hilal

Forum et Bureau des femmes parlementaires

Mme Zeina Hilal, Secrétaire
Mme Brigitte Filion

Forum des jeunes parlementaires

Mme Zeina Hilal, Secrétaire
M. Jonathan Lang

Comité des droits de l'homme des parlementaires

M. Rogier Huizenga, Secrétaire
Mme Boutayna Lamharzi
M. Roberto Rodriguez Valencia

Comité sur les questions relatives au Moyen-Orient

M. Martin Chungong, Secrétaire
M. Mokhtar Omar

Commission permanente – Paix et sécurité internationale

Mme Laurence Marzal, Secrétaire
M. Arthur Duforest

Commission permanente – Développement durable

Mme Aleksandra Blagojevic, Co-Secrétaire
M. Alessandro Motter, Co-Secrétaire
Mme Isabel Obadiaru

Commission permanente – Démocratie et droits de l'homme

M. Andy Richardson, Secrétaire
Mme Addie Erwin

Commission permanente – Affaires des Nations Unies

Mme Paddy Torsney, Secrétaire
Mme Brigitte Brenner

Comité de rédaction pour le point d'urgence
Mme Brigitte Brenner, Co-Secrétaire
Mme Hiroko Yamaguchi, Co-Secrétaire

Comité chargé de promouvoir le respect du droit international humanitaire
Mme Kareen Jabre, Secrétaire

Média et presse
M. Thomas Fitzsimons, Directeur
Mme Kate Brooks

Service des conférences
Mme Sally-Anne Sader

Dépôt et contrôle des documents
Mme Emilie Vulpillière

Service linguistique
M. Hervé Compagnon, Réviseur français principal
M. Michael Stott, Réviseur anglais principal

Support informatique
M. Pieyre-Bernard Castelier

Service de reproduction et de distribution des documents
M. Roshid Farzaam

Service d'inscription et d'information
Mme Kirsten Tatam

PRÉSIDENCE DE L'UIP ET SECRETARIAT DE L'ASSEMBLÉE

	EMPLACEMENT
Présidente de l'Assemblée nationale d'Angola Mme Ms. Carolina Cerqueira	Bureau de la Présidente Bâtiment principal (Ala A), 4 ^e étage
Secrétariat de la Présidence de l'Assemblée nationale d'Angola	
Président de l'Union interparlementaire M. Duarte Pacheco	Premier étage, bâtiment principal
Secrétaire général de l'Union interparlementaire M. Martin Chungong	Premier étage, bâtiment principal
Secrétariat du Président Conseiller du Président, M. Artur Reis	Premier étage, bâtiment principal
Bureau exécutif de l'UIP Assistante exécutive, Mme Sharon Varturk	Premier étage, bâtiment principal
Bureau des directeurs Mme Anda Filip, Parlements membres et Relations extérieures Mme Andrée Lorber, Services administratifs Mme Kareen Jabre, Programmes Communication M. Thomas Fitzsimons, Directeur Mme Kate Brooks, rédactrice web et réseaux sociaux	Premier étage, bâtiment principal
Traduction française M. Hervé Compagnion Édition et traduction anglaises M. Michael Stott	Premier étage, bâtiment principal
Service de dépôt et de contrôle des documents Responsable d'équipe, Mme Emilie Vulpillière	Premier étage, bâtiment principal
Service de distribution de documents Responsable, M. Roshid Farzaam	Zone des services aux délégués (près de la cafétéria), rez-de-chaussée, bâtiment principal
Service d'inscription et d'information Mme Kirsten Tatam	Tente sur la gauche de Salão Nobre
Service de dactylographie, de photocopie et d'impression à la demande pour les délégués	Zone des services aux délégués (près de la cafétéria), rez-de-chaussée, bâtiment principal
Président de l'ASGP	Niveau -1, bâtiment des bureaux
Co-secrétaires de l'ASGP Mme Elektra Garvie-Adams Mme Capucine Capon	Niveau -1, bâtiment des bureaux